

**MINTP: AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°003/AAONO/MINTP/CIPM-
TERI/2021 DU 18 JANVIER 2021
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA
ROUTE REGIONALE R0915 :
YAGOUA (INTER N12)-DANA
(R0916)-BANGANA-NAMAINA-GUIBI
(FRONTIERE TCHAD) DANS LE
RESEAU NORD, REGION DE
L'EXTREME-NORD. Financement :
Budget du MINTP – Ligne Fonds
Routier – Exercices 2021 et
Suivants.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien périodique de la route régionale R0915 : Yagoua (Inter N12)-Dana (R0916)-Bangana ' Namaina – Guibi (Frontière

Tchad) dans le réseau nord, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il sera d'utilisé de préférence la Main d'œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat sont repartis en deux (02) groupes comme suit :

Groupe 1 : travaux manuels faisant appel à la haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)

- Débroussaillage du pk8+300 au pk12+300, pk13+00 au pk16+65, pk32+900 au pk44+900 ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants du pk0+000 au pk 12+100 et du pk14+100 au 46+150 ;
- Curage et remise en forme des exutoires existants du pk0+00 au pk12+100, du pk14+100 au pk46+150;

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Remblai en karal provenant d'emprunt du pk0+00 au pk6+00, au pk3+500, au pk4+800, au pk5+650, du pk6+00 au pk9+400, du pk9+400 au pk11+800, du pk11+800 au pk12+170, du pk12+270 au pk12+870, au pk15+250, au pk19+300, du pk21+200 au pk21+600 au pk25+300, au pk27+800, du pk29+050 au pk29+700, au pk32+100, du pk34+850 au pk34+900, au pk35+200, du pk42+100 au pk42+950, du pk43+500 au pk43+800, du pk44+300 au pk44+900, au pk45+850 et au pk46+000 ;
- Purges du pk8+100 au pk8+200, du pk8.500 au pk8+700, du pk8+900 au pk8+250, du pk10+550 au pk11+100, du pk14+100 au pk14+300, du pk27+00 au pk27+100
- Dalot simple en béton armé de 1,50 x 1,0m au pk3+500, au pk4+800, au pk5+65, au pk10+900, au pk21+200, au pk21+600, au pk25+300, au pk27+800 at au pk29+050 ;

- Dalot double en béton armé de 2 x 1,50 x 1,0m au pk17+080, au pk17+550, au pk29+100, au pk29+700, au pk32+100, au pk43+500 et au pk45+850 ;
- Dalot triple en béton armé de 3 x 1,50 x 1,0m au pk9+300, au pk10+700, au pk11+850, au pk12+000, au pk12+150, au pk19+300 et au pk43+550 ;
- Démolition d'ouvrage en béton armé au pk12+270, au pk12+370, au pk12+470, au pk12+570, au pk12+670, au pk12+770 et au pk12+870 ;
- Dépose de buse en béton ou métallique au pk6+800, au pk7+100, au pk7+750, au pk8+300, au pk11+800, au pk19+300, au pk21+200, au pk21+600, au pk25+300, au pk27+800, au pk28+050 et au pk29+100 ;
- Dallette en béton armé dosé à 350 kg/m³ du pk12+270 au pk12+970 ;
- Fossés bétonnés trapézoïdaux de 120 x 70 du pk11+850 au pk12+000 ;
- Construction de barrière de pluie au pk0+150, au pk6+000, au pk11+000, au pk12+200, au pk19+000, au pk27+450 et au pk40+890 ;
- Panneaux de signalisation métallique de type A au pk0+150, au pk6+000, au pk11+000, au pk12+200, au pk19+000, au pk27+450 et au pk40+890 ;
- Panneaux de signalisation métallique de type B au pk 24+230, au pk25+000 et au pk40+200 ;
- Mise en forme de la plateforme du pk0+000 au pk46+150.

3. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires, dont six (06) mois pour la phase 1 et six (06) pour la phase 2. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit :

N° de lot	Région	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC		Délai (mois)		Type d'intervention
				Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	
1-EN/21	l Extrême-Nord	Yagoua (Inter N12) □ Dana (Inter R0916) □ Bangana □ Namaina □ Guibi (Frontière Tchad)	46,150	316 659 650	348 340 350	6	6	Entretien périodique
<i>Total</i>				665 000 0000		12		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP – Ligne Fonds Routier- Exercices 2021 et Suivants.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage

du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de deux cent mille(200 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ième étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, Tel. : 222 22 92 34, au plus tard le 19/02/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 18 JANVIER 2021 ,
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE LA ROUTE REGIONALE R0915 : YAGOUA
(INTER N12)-DANA (R0916)-BANGANA-NAMAINA-GUIBI (FRONTIERE
TCHAD) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP ' LIGNE, FONDS ROUTIER –
EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement

bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

Montant de la Caution de soumission : Dix millions (10 000 000) de Francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 19/02/2021 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI) du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour :

- Absence ou la non-conformité de l'original de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.

b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- L'attestation de visite des lieux ;
- Un Conducteur des Travaux remplissant les conditions exigées dans le RPA0 ;
- Une note d'Organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux;
- Non justification en propre du matériel minimum suivant :

- Un bulldozer ;
- Un compacteur ;
- Une niveleuse ;
- Une pelle chargeuse ;
- Un camion de 20 tonnes.
- Une capacité financière délivrée par une banque de premier rang agréée par le MINFI, de montant d'au moins égale à deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA francs CFA.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif des travaux daté, signé et cacheté;
- Les sous ' détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 27 critères sur l'ensemble des 39 critères essentiels ;

f) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 39 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 13 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 22 critères ;

c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;

d) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur deux (02) critères.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

**PROJET FILETS SOCIAUX: PROJET
FILETS SOCIAUX- UNITE DE
GESTION DU PROJET (UGP) AVIS**

A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UG P/2020 DU 20 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE SUR LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE VICTIME DE GROSSESSE PRECOCE EN MILIEU SCOLAIRE

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a pris en 2019 l'initiative d'adhérer à la deuxième phase du projet « Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend » (SWEDD2) qui s'étend aux régions confrontées aux mêmes défis démographiques que ceux du Sahel et regroupe actuellement neuf pays. Dans le cadre de la coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement a obtenu des fonds de préparation (Project Preparation Advance) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la préparation du Projet SWEDD.

Le Projet SWEDD entend couvrir trois Régions au Cameroun, à savoir l'Extrême-nord, le Nord et l'Adamaoua où l'on trouve le plus de cibles vulnérables aux mariages et grossesses précoces, à la déscolarisation ainsi que leurs communautés. Il se veut un outil d'accélération de la transition démographique à travers une approche intégrée d'interventions qui vise l'accroissement de l'autonomisation des femmes et des

adolescentes et leur accès à des services de qualité en matière de santé de reproduction, de santé de l'enfant et de santé maternelle dans trois régions du pays.

Dans le système éducatif camerounais, la question des grossesses d'élèves est traitée par la Circulaire N° 10/a/562/MINEDUC du 19 janvier 1980. Celle-ci prévoit la suspension immédiate de l'élève dès qu'elle est reconnue enceinte et indique qu'elle peut reprendre les cours après l'accouchement, dans la limite des conditions d'âges, de travail et de discipline. Il se trouve cependant que la plupart du temps, les victimes ainsi sanctionnées ne reprennent plus le chemin de l'école. C'est ce qui ressort des premiers résultats d'une enquête en cours aux Enseignements secondaires.

Le Cameroun comme la plupart des pays d'Afrique, s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable de l'ONU en termes d'éducation et d'égalité de genre. L'Objectif de développement durable 4 assure à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité.

L'inclusion dans l'éducation consiste à s'assurer que chaque élève se sente valorisé et respecté, et puisse jouir d'un sentiment clair d'appartenance. Par conséquent, les objectifs de politiques d'éducation inclusive, par ailleurs bien pris en compte dans la stratégie du Cameroun pour le secteur de l'Education et de la formation comme principe clé, doivent comprendre différents groupes de population, y compris les jeunes filles enceintes. Dans ce sens, la grossesse précoce et non désirée doit être bien comprise comme un handicap qui met en péril le niveau d'instruction des filles. Il importe dans ce cas, que le système éducatif camerounais s'y intéresse pour s'assurer que le droit à l'éducation de cette catégorie d'élèves soit respecté, qu'il n'y a pas de barrières constituées à la poursuite de leur scolarisation au moins jusqu'à la fin du secondaire, afin d'accroître leur pouvoir décisionnel et de contribuer à leur autonomisation.

Le Gouvernement du Cameroun compte utiliser une partie des fonds de préparation du Projet SWEDD pour réaliser une étude qui permette aux différents acteurs du système de saisir tous les contours de la problématique de la poursuite de la scolarisation de l'élève tombée enceinte afin d'y apporter une réponse appropriée.

2. Objet

L'Objectif général de l'étude vise principalement à déterminer les activités à mener en vue d'offrir un cadre approprié pour favoriser la poursuite de la scolarisation de la jeune fille victime de grossesse précoce pendant sa scolarisation.

De manière spécifique, l'étude a pour objectif :

(I) Pour la collecte des données qualitatives et quantitatives, de :

- déterminer le niveau d'application de la circulaire de 1980 relative aux grossesses en milieu scolaire sur la base du nombre de décision d'expulsion dressées à l'encontre des jeunes filles tombées enceintes au cours de leur scolarité sur les trois dernières années ;
- déterminer le taux d'abandon chez les filles tombées enceintes au cours de leur scolarisation sur les trois dernières années ;
- déterminer les causes du phénomène d'abandon.

(II) Pour l'analyse de la circulaire, de :

- faire une analyse de la circulaire de 1980 relative aux grossesses en milieu scolaire avec la législation nationale et internationale souscrite par le Cameroun dans le domaine du droit des enfants à l'éducation et la vision du gouvernement en matière de scolarisation de la jeune fille, notamment des programmes qui accompagnent les jeunes filles enceintes ou mères au niveau du MINPROFF, du MINAS ou d'autres institutions pour comprendre quelles sont les opportunités qui sont

- offertes à ces filles ;
- procéder à une revue succincte de bonnes pratiques implémentées dans le monde et en particulier dans des pays culturellement semblables aux régions visées, sur la question de la protection de la scolarisation de la fille tombée enceinte à l'école ;
 - proposer des modifications de de la circulaire ;
 - proposer une note de plaidoyer/exposé de motifs en vue du réaménagement de la circulaire
 - proposer des solutions appropriées à la protection de la scolarisation de la jeune fille enceinte.

3. Financement

Crédit préparation (PPA) IDA-V3330

4. Remise des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant (i) une lettre de motivation, (ii) un curriculum vitae détaillé avec mention de trois références professionnelles et de la liste des références des prestations similaires, (iii) des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 4 exemplaires (1 original et 03 copies) à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le vendredi 5 février 2021 à 12 heures précises, heure locale avec la mention :

**« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°001
/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 20 JANVIER 2021 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE SUR
LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE VICTIME DE GROSSESSE
PRECOCE EN MILIEU SCOLAIRE »**

5. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux,

Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018 ».

6. Renseignements complémentaires

La durée de la mission du consultant est estimée à 80 jours ouvrables maximum. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la mission. Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email : projet.filets sociaux@gmail.com.

YAOUNDE le 20 Janvier 2021
Le COORDONNATEUR
NJOH MICHELIN

**COMMUNE DE BATIE: pour les
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
RURALE MT/BT MONO DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT
DES HAUTS-PLATEAUX (En**

procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public exercice 2021, le Maire de la commune de Batié, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la commune de Batié, Maître d'Ouvrage un Appel d'Offre National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT MONO DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CGTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

- Travaux préparatoire:
- construction réseau moyenne tension (MT) MONOPHASEE 34 mm²
- poste transformateur MT'BT MONOPHASEE:
- Branchement ménagés +abonnement +lampadaire avec capteur crépusculaire;
CONSTRUCTION RESEAU BASSE TENSION (BT) 4 X25 mm² EN CABLE TORSADE.
- PRESTATIONS DIVERSES
- ASPECTS SOCIO ENVIRONNEMENTAUX
- aspects socio environnementaux

3. Coût prévisionnel

les travaux objets de cet Appel d'Offres sont en 03 lots, pour un montant prévisionnel de :

lot	désignation	imputation	Coût (FCFA)
-----	-------------	------------	-------------

Lot 1	Extension du réseau électrique MT/BT de Ngouongou sur Taxe sous-préfecture-plaque lycée avec bretelle vers le lycée cl Nzang		32 256 395
Lot 2	Extension du réseau électrique MT/BT à Balagou II (Djeumgou)		31 172 478
LOT 3	Extension du réseau électrique moyenne tension et basse tension (MT/BT) monophasé dans le village Bahiala au quartier Mféu dans la commune de Batié		28 071 127

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des travaux est de Trois (03) mois par lot.

5. Allotissement

les travaux objets de cet Appel d'Offres sont en 03 lots, pour un montant prévisionnel de :

lot	désignation	imputation	Coût (FCFA)
Lot 1	Extension du réseau électrique MT/BT de Ngouongou sur Taxe sous-préfecture-plaque lycée avec bretelle vers le lycée cl Nzang		32 256 395

Lot 2	Extension du réseau électrique MT/BT à Balagou II (Djeumgou)		31 172 478
LOT 3	Extension du réseau électrique moyenne tension et basse tension (MT/BT) monophasé dans le village Bahiala au quartier Mféu dans la commune de Batié		28 071 127

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de l'électricité.

7. Financement

FINANCEMENT BIP-RT EXERCICE 2021

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service de la Passation des Marchés, sis à l'hôtel de ville de Batié et pourra être retiré dans le même service sur présentation d'une quittance de versement d'un montant de 65 000 (Soixante-cinq mille) FCFA payable à la recette municipale de Batié, Ladite quittance devra contenir les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service de la Passation des Marchés, sis à l'hôtel de ville de Batié et pourra être retiré dans le même service sur présentation d'une

quittance de versement d'un montant de 65 000 (Soixante-cinq mille) FCFA payable à la recette municipale de Batié,

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Batié au plus tard le 09/02/2021 à 10 heures précises, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

DOSSIER D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

001/AONO/C-Batié/SPM-AI/2021

pour les TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT MONO DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

(En procédure d'urgence)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire est tenu de présenter dans son dossier une caution de soumission fournie par un établissement bancaire ou d'assurance de premier ordre agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC.

Cette caution devra être conforme au modèle présenté en annexe. Le montant de la caution de soumission devra être égal à :

lot	désignation	imputation	Coût (FCFA)
Lot 1	Extension du réseau électrique MT/BT de Nguongou sur Taxe sous-préfecture-plaque lycée avec bretelle vers le lycée cl Nzang	32 256 395	650 000

Lot 2	Extension du réseau électrique MT/BT à Balagou II (Djeumgou)	31 172 478	620 000
LOT 3	Extension du réseau électrique moyenne tension et basse tension (MT/BT) monophasé dans le village Bahiala au quartier Mféu dans la commune de Batié	28 071 127	560 000

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies;

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Batié le 09/02/2021 dans la salle y afférente de la Mairie de Batié à 11 heures, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies

14. Critères d'évaluation

l'évaluation sera faite selon les critères ci-après défini:

1- critères éliminatoires

- être dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 923.09 du CMP)
- Absence de la caution de soumission au terme du

dépouillement

- Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- absence d'un prix Unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail,

NB : Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- personnel;
- visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport;
- méthodologie d'exécution
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un projet en cours d'exécution

15. Attribution

l'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut avoir plus de 02 lots

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux

heures ouvrables au Service de la Passation des marchés sis au service de passation des marchés de la Mairie de Batié. dès publication du présent avis.

BATIE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

DOMBU

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE D'ESEKA : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 BIS/2021/AMI/C-EKA DU 20/01/2021 RELATIF A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS DANS LA VILLE D'ESEKA

1. Contexte

Le processus de mise en oeuvre de la décentralisation au Cameroun a conduit à l'attribution d'une place de choix aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier aux communes dans le cadre de l'implémentation d'un développement « bottom-up ». Le transfert de compétences de plus en plus effectif, responsabilise désormais les communes dans divers domaines, afin de faire de celles-ci des pôles de croissance

et de développement au niveau local, tel que prévu précédemment par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et actuellement par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif. Et surtout, l'obligation de soumettre des projets déjà maturés pour obtention de potentiels financement, demande aux CTDs (Collectivités Territoriales Décentralisées) de faire recours de plus en plus à une expertise professionnelle avérée.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection de structures prestataires pour la maturation du projet de construction d'un complexe multisport dans l'espace urbain de la ville d'Eséka, cofinancé par le Programme National de Développement participatif (PNDP) et la commune d'Eséka. Il s'agira de produire un dossier présentant les études de faisabilité, d'impact environnemental, d'exploitation future du site et toute autre considération ou aspect nécessaire pour rendre ce projet mûr. Le projet est constitué de microprojets spécifiés comme suit :

- La construction de deux aires de jeu avec pour un coût global estimé à 60 800 000 FCFA ;
- La construction de vestiaires pour un coût global estimé à 12 982 000 FCFA ;
- La réfection d'une tribune pour un coût global estimé à 8 500 000 FCFA ;
- L'aménagement d'une piscine pour pratique sportive pour un coût global estimé à 30 000 000 FCFA ;
- Espaces commerciaux dont le coût devra être évalué;
- La construction et l'aménagement de parkings et espaces verts pour un coût global estimé à 19 500 000 FCFA ;
- L'aménagement des espaces de circulation et d'observation autour du complexe pour un
- coût total estimé à 12 500 000 FCFA ;
- L'éclairage et l'adduction en eau du complexe pour un

coût global estimé à 30 000 000 FCFA.

3. Financement

Budget Programme National de Développement Participatif(PNDP)
de l'exercice 2021

4. Remise des offres

Les structures prestataires intéressées devront déposer leurs dossiers, rédigés en français ou en anglais sous plis fermés au plus tard le 03 février 2021 à 12 heures à l'adresse suivante :

« COMMUNE D'ESEKA

**A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA »,
avec la mention « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA
PRESELECTION DE STRUCTURES PRESTATAIRES POUR LA MATURATION DU
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS DANS L'ESPACE
URBAIN DE LA VILLE D'ESEKA ».**

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la commune d'Eséka de lundi à vendredi de 09 heures à 14 heures.

Une liste restreinte de cinq prestataires sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt.

**COMMUNE DE NKONG_ZEM: POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DES TRONÇONS DE ROUTES
COMMUNALES CI-DESSOUS 1 ROUTE**

INTER RO 606 (MC – BALEVENG-CARREFOUR DJIO, 2 ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE BALEVENG – MINKA, 3 ROUTE CHEFFERIE BATSINGLA – CHEFFERIE TSINGBEU DANS LA COMMUNE DE NKONG- NI, DEPARTEMENT DE LA MENOUA. REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2021, le Maire de la Commune de Nkong-Zem lance un Appel d'Offres National ouvert pour les REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS 1 ROUTE INTER RO 606{MC – BALEVENG-CARREFOUR DJIO, 2 ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE BALEVENG – MINKA, 3 ROUTE CHEFFERIE BATSINGLA – CHEFFERIE TSINGBEU DANS LA COMMUNE DE NKONG- NI, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres concernent la réhabilitation de 3 routes dans la Commune de Nkong-Zem, Département de la Menoua. Ils comprennent :

- Abattage d'arbre et dessouchage des troncs d'arbre

- Dégagement au Bulldozer
- Reproflage simple Y/C curage des fossées et exutoire
- Reproflage compactage Y/C curage des fossées et exutoire
- Mise en forme de la plate forme + fossés et exutoires
- Couche de roulement
- Remblai provenant d'emprunt
- Curage de buse et pont
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 1000 mm
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm
- Tête de buse en maçonnerie Ø 1000 mm
- Fossés maçonnés 120 cm x 60cm
- Construction de dalette de couverture en SA
- Construction des dalots

3. Coût prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en 01 (un) seul lot conformément au tableau ci-après :

LOT	Désignation du projet et localité de réalisation	Montant
Lot1	Projets De Réhabilitation Des Tronçons De Routes Communes Ci-Dessous Dans L'arrondissement De Nkong-Ni Département De La Menoua Région De L'ouest 1 Route Inter Ro 606(Mc – Baleveng-Carrefour Djio. 2 Route Lycée Technique De Baleveng – Minka, 3 Route Chefferie Batsingla – Chefferie Tsingbeu	53 042 400

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage

pour la réalisation des travaux est fixé à quatre (4) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. Allotissement

LOT	Désignation du projet et localité de réalisation	Montant
Lot1	Projels De Réhabilitation Des Tronçons De Routes Communales Ci-Dessous Dans L'arrondissement De Nkong-Ni Département De La Menoua Région De L'ouest 1 Route Inter Ro 606(Mc – Baleveng-Carrefour Djio. 2 Route Lycée Technique De Baleveng – Minka, 3 Route Chefferie Batsingla – Chefferie Tsingbeu	53 042 400

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine du genie civil et du Genie rural.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2021

8. Consultation du dossier

Dès la publication du présent avis par voie d'affichage au barbillard de la commune, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) au Service Technique de la Commune de Nkong-Zem, (tel : 6 98 28 15 44/676 29 31 67).

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nkong-

Zem, (tel : 6 98 28 15 44/676 29 31 67) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 40.000 (quarante milles) francs CFA, payable à la recette municipale de Nkong-Zem,

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Nkong-Zem, (tel : 6 98 28 15 44/676 29 31 67) au plus tard le 28/01/2021 à 8 heures 00 minutes heure locale. Elle sera déposée contre récépissé et devra porter la mention :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

N°07/AONO/CIPM/C.NK-ZEM/2021 DU 04 JANVIER 2021

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS 1 ROUTE INTER RO 606(MC – BALEVENG-CARREFOUR DJIO, 2 ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE BALEVENG – MINKA, 3 ROUTE CHEFFERIE BATSINGLA – QHEPPERIE tSINGBEU DANS LA COMMUNE DE NKONG- NI, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Recevabilité des offres

N°	Désignation du projet	Montant	Montant caution
----	-----------------------	---------	-----------------

2	Projets De Réhabilitation Des Tronçons De Routes Communales Ci-Dessous Dans L'arrondissement De Nkong-Ni Département De La Menoua Région De L'ouest 1 Route Inter Ro 606(Mc – Baleveng-Carrefour Djio. 2 Route Lycée Technique De Baleveng- Minka. 3 Route Chefferie Batsingla □ Chefferie Tsingbeu	53 042 400	1 060 900
---	---	---------------	-----------

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le

28/01/2021 à 9heures 00 min par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de Nkong-Zem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée.
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par l'ARMP ;
- Pièces administratives absentes ou non conformes ou non régularisées dans les 48 heures ;

- Offre financière incomplète.

2-Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- References de l'entreprise
- Matériel de l'entreprise
- Personnel
- Méthodologie – organisation
- Offre financière
- Présentation

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins (70%) seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service

Technique de la Commune de Nkong-Zem, (tel : 6 98 28 1544/676 29 31 67).

NKONG-ZEM le 08 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGMO David

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE TOUGANG VILLAGE III (LOT 1) ET L'EM DIONKOU (LOT 2) - COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT DE LA MIFI. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'EM de tougang village III lot no 1 et L'EM de dionkou lot no 2 dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction des Blocs Maternel cités ci-dessus et portent sur :

- Travaux préparatoire ;
- terrassement ;

- fondation ;
- maçonnerie et élévation
- charpente couverture-plafond
- menuiserie métallique □ vitrerie
- menuiserie bois
- plomberie
- peinture

3. Coût prévisionnel

coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de vingt cinq Millions (25 000 000) francs FCFA/Bloc Maternel.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINDDEVEL, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIème aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat

particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30 000 f par lot (Trente mille) CFA par lot, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, au plus tard le 12 Février 2021 à 10H00, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/CA BAF II^{ème}/CIPM/BEC/2021 DU 19 /01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE TOUGANG VILLAGE III (LOT 1) ET L'EM DIONKOU (LOT 2) – COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II^e – DEPARTEMENT DE LA MIFI. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

<

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de 500 000 f (cinq Cent Mille) CFA par lot, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 12 /02 /2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires: Dossier administratif :

- a) Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière < au 1/3 du montant prévisionnel ;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;

- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu ou moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIe, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

BAFOUSSAM le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA 2eme PHASE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FAMTCHOUET III COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT DE LA MIFI. (En Procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam II éme, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la 2 eme phase de lacase communautaire dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussom IIéme.

2. Consistance des prestation

Les travaux, obiets du présent Appel d'Offres comprennent la construction de la Case Communautaire de Fomtchouet III citée ci-dessus et portent sur :

- Travaux préparatoirer ;
- Charpente couverture ;
- Revêtement
- Mnuiserie bois et métallique ;
- Electricité et plomberie.
- peinture
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de TRENTE Millions (30 000 000) francs FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINADER, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire °

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIème aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIème, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 f (cinquante mille) CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIème.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées

comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, ou plus tard le 12 /02 /2021 à 10H00, déposée contre récépissé et devra porter la mentions

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/CA BAF IIéme/CIPM/BEC/2021 DU 19/01 /2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA 2eme PHASE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FAMTCHOUET III – COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT DE LA MIFI.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

<< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de 600 000 f (Six Cent Mille) CFA , et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 12 /02 /2021 à 11 heures par la Commission

Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la selle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14-1 Critères éliminatoires: Dossier administratif :

- a) Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scoriées ;
- e) Capacité financière < au 1/3 du montant prévisionnel ;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défailtantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

13-2 Critères de Qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIème, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

BAFOUSSAM le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YABASSI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU
19 JANVIER 2021 POUR LES**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux DE CONSTRUCTION DES FORAGES dans la commune de Yabassi.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-deux millions cinq cent mille (42 500 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de QUATRE (04) mois pour à compter de la notification de l'ordre de service pour le

démarrage.

5. Allotissement

Lot unique :

Localisation des Forages : – Banya-Ngonfi – ENIEG-Ndogbele – Yabassi Centre (Titina) – Banya UEBC Manyongo – Bonepoupa (NBC)

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire'.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yabassi.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante (60 000) francs CFA à la Recette Municipale de Yabassi.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de Yabassi sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE EN
PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER
2021**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE
YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.**

**. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de 850 000 (huit cent cinquante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de

Passation des Marchés de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Yabassi et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YABASSI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU
19 JANVIER 2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES**

FORAGES A NKOLBONG ET MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation DES FORAGES A NKOLBONG ET MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions (16 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA Payable à la recette municipale de Yabassi.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A NKOLBONG ET
MANGOULE 2 DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-
REGION DU LITTORAL.**

. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de 320 000 (Trois cent vingt mille mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux

heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nkam à Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 19 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YABASSI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2021
DU 19 JANVIER 2021 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE**

CARREFOUR – COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR – COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :21 000 000 Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le

démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) FCFA Payable à la recette municipale de YABASSI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le 09 février 2021 à 11 heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE

**CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONDE CARREFOUR – COMMUNE DE
YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.**

**. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de quatre cent vingt mille : 420 000 F CFA ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 février 2021 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture

ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la
- localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 19 Janvier 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

[Télécharger le DAO](#)